

Marketing urbain et anglicisation : Le cas du Geneva Lake Festival

Antje Lobin

En Octobre 2012, les citoyens et citoyennes du canton de Genève se sont dotés d'une nouvelle Constitution qui est entrée en vigueur en juin 2013 et qui prévoit l'insertion d'un article affirmant que l'État promeut l'usage de la langue française (art. 5.2). Ce nonobstant, en novembre 2015, *Genève Tourisme* a annoncé que les *Fêtes de Genève*, qui sont célébrées depuis 1926, seraient rebaptisées et désormais nommées *Geneva Lake Festival*.

Cette transposition va à l'encontre d'une politique linguistique qui cherche à endiguer l'influence croissante de la langue anglaise et contrecarre les efforts entrepris à ce propos. Pour ce qui est de la presse en Suisse romande, il faut notamment citer l'*Association suisse des journalistes francophones* (section suisse de l'*Union internationale de la presse francophone*, fondée en 1959), qui dans son bulletin *Défense du français* du mois d'août 2016 a également enregistré le nom du *Geneva Lake Festival*. De son côté, l'association *Défense du français* (création en 2004) thématise l'expression *Geneva Lake Festival* dans sa *feuille de route* n°26 du mois de novembre 2016. C'est surtout l'anglicisation du toponyme *Geneva* qui attire la critique. Elle est supposée aller de pair avec la perte de valeurs locales. Dans ce contexte, il paraît utile de rappeler qu'en mai 2010, la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* a voué l'édition de sa série *Vous pouvez le dire en français* à la solidarité et aux relations internationales et y a repris la recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires, telle qu'elle avait été publiée dans le *Journal Officiel* du 24 septembre 2008. Parmi les raisons pour lesquelles on aurait recours aux exonymes la DGLFLF nomme un « snobisme journalistique ou publicitaire ».

Le changement de nom de *Fêtes de Genève* en *Geneva Lake Festival* a suscité de vifs débats ainsi dans la presse que sur les réseaux sociaux. La présente contribution se propose d'en esquisser le profil. Premièrement, les débats font preuve d'une remarquable expressivité (e.g. *connerie*, *schizophrénie*). Deuxièmement, les commentateurs et commentatrices ont recours à des (auto)stéréotypes qui marquent les relations entre les communautés linguistiques (e.g. *Genferei*). Troisièmement, dans une perspective créative, le nom donne lieu à d'autres dénominations, telles que les *Fêtes de Riyadh sur Léman*, *Gulf Laïc Festival* qui font allusion au nombre croissant de touristes provenant des pays du Golfe.

Références

Chiss, Jean-Louis (2018) : *La culture du langage et les idéologies linguistiques*, Limoges, Lambert-Lucas.

Humbley, John (2015) : « La politique francophone à l'égard des anglicismes », dans : Marazzini, Claudio / Petralli, Alessio (eds.) : *La lingua italiana e le lingue romanze di fronte agli anglicismi*, Accademia della Crusca, Firenze, 85-95.

Thibault, André (2017) : « Suisse », dans : Reutner, Ursula (ed.) : *Manuel des francophonies*, Berlin, De Gruyter / Mouton, 204-225

Trimaille, Cyril / Eloy, Jean-Michel (eds.) (2012) : *Idéologies linguistiques et discriminations*, Paris, L'Harmattan.